NOMINATIONS

■ ***DDT du Finistère*** : **Hugues Vincent (AC1AM), est nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Finistère, délégué à la mer et au littoral à compter du 1er novembre 2017.**

■ ***DDT de Maine et Loire*** : **Morgan Priol (ICPEF), est nommée directrice départementale adjointe des territoires de Maine-et-Loire à compter du 6 novembre 2017.**

■ ***DDT de Seine et Marne*** : **Igor Kisseleff (ICPEF), est nommé directeur départemental des territoires de Seine-et-Marne à compter du 12 novembre 2017.**

■ ***DDT de l'Oise*** : **Emmanuelle Clomes, (ICPEF) est nommée directrice départementale adjointe des territoires de l'Oise à compter du 13 novembre 2017**

■ ***DREAL Aquitaine*** : **Jean-Pascal Biard, administrateur civil hors classe, est nommé directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2018.**

■ ***DDPP de l'Isère*** : **Stéphan Pinede, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, est nommé directeur départemental de la protection des populations de l'Isère, à compter du 1er novembre 2017.**

■ ***DDCSPP du Tarn*** : **Michèle Eymery, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, est nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale et de la protection des populations du Tarn, à compter du 13 novembre 2017.**

■ ***Agence de l'eau Loire-Bretagne*** : **Par décret du Président de la République en date du 13 novembre 2017, Marie-Hélène Aubert, inspectrice générale de l'administration du développement durable, est nommée présidente du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.**

■ ***DRIEA*** : **Sophie Marmouget, administratrice générale, est nommée directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'équipement et de l'aménagement, chargée du pilotage des services, de la région Ile-de-France, à compter du 15 décembre 2017, pour une durée de cinq ans.**

Les journées eau des COPs, désormais institutionnalisées de COP en COP, ont quand même permis de renforcer l'unité de la communauté de l'eau et de porter plusieurs messages collectifs. La communauté internationale de l'eau repose notamment sur plusieurs réseaux dont #ClimateIsWater, l'Alliance Internationale pour l'Eau et l'Adaptation au changement climatique (AGWA), et les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (GafWAC-AMEC). ■

ACTUALITÉS FRANCE

PLF 2018
La tension demeure au sein des agences

La fronde se poursuit. Face aux contraintes budgétaires imposées aux agences dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018, les élus du conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ont décidé de ne pas voter le budget 2018 de l'agence en l'état. Les Conseils d'Administration des Agences de l'Eau Seine Normandie et Adour Garonne ont décidé de faire de même.

Le vote du budget de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, prévu lors de la séance du conseil d'administration du 9 novembre, a fait l'objet de nombreuses discussions.
Les élus représentant les collectivités locales et les usagers se sont déclarés alarmés par l'augmentation des prélèvements de l'État sur l'ensemble des 6 agences de l'eau, ce qui entraîne, pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un manque à gagner d'environ 50 M€. Avec des ressources en nette diminution, les administrateurs de l'agence de l'eau doivent faire des choix draconiens pour définir les aides financières du futur 11ème programme 2019-2024 en préparation. En conséquence, et au regard du manque de visibilité définitive de la loi de finances pour 2018, le conseil d'administration a voté le report du vote du budget 2018 de l'agence au 7 décembre 2017, afin « *de prendre le temps d'alerter les pouvoirs publics et le Gouvernement de la situation alarmante des agences de l'eau et des répercussions financières sur les aides de l'agence, notamment en direction des collectivités locales* ». Une prochaine réunion est prévue le 7 décembre prochain.
Quant au Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, il a rejeté son projet de budget par 19 voix contre, 10 pour (les représentants de l'État) et 2 abstentions. « *Les Administrateurs de l'Agence de l'eau ont souhaité protester contre le pillage des moyens de la politique de l'eau au profit du budget général de l'État*, a expliqué François Sauvadet, Président du Comité de Bassin. *Si l'institutionnalisation de ces prélèvements remet en question le principe selon lequel "l'eau paye l'eau", fondement de la politique de l'eau mise en place par les comités de bassin et les agences, elle rend également impossible l'atteinte de l'objectif de 100 % de bon état des eaux en 2027 fixé par l'Union Européenne. À l'heure de "l'avertissement à l'humanité" sur le climat de 15.000 scientifiques internationaux, l'État doit prendre ses responsabilités et nous donner les moyens d'une politique de l'eau ambitieuse* » a-t-il conclu. ■

Gestion des ressources
Création d'une cellule d'expertise chargée d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique

Placée sous l'autorité conjointe de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, cette cellule d'expertise sur la gestion de la ressource en eau « dans le domaine agricole » a pour mission d'examiner les projets en cours, d'identifier les difficultés rencontrées et les solutions susceptibles d'améliorer le dispositif général et la qualité des projets en accélérant leur réalisation.

Un acteur majeur du traitement et de l'analyse de l'eau

Le SIET est un syndicat professionnel qui regroupe les industriels exerçant une activité de conception, fabrication, distribution des équipements du traitement et de l'analyse de l'eau. Il est présidé par Georges Breton (SYCLOPE). Les entreprises du SIET proposent des technologies telles que les filtres, générateurs d'ozone, les systèmes ultraviolets, les équipements pour l'analyse de l'eau… Elles permettent la production d'eau potable, d'eau chaude sanitaire, d'eau de process, d'eau de piscine ainsi que le traitement des eaux usées urbaines ou industrielles.
Le SIET représente la profession auprès des institutions publiques et privées et contribue ainsi aux évolutions de la réglementation et de la normalisation dans un objectif de santé publique et de protection de l'environnement.
Le SIET est membre de l'UIE (Union des industries et entreprises de l'eau, www.french-water.com).

Publications

Le SIET publie régulièrement des documents techniques dont un « ***Guide de bonnes pratiques pour une bonne maîtrise des étapes clés du traitement et de l'analyse de l'eau des piscines*** » paru en 2015. Il présente des recommandations pour améliorer la gestion des eaux de piscines (circulation de l'eau, traitement et analyse) afin de répondre aux attentes des exploitants et des baigneurs. Les différents sujets du SIET sont également traités dans des **fiches techniques** : réutilisation des eaux usées, traitement des micropolluants, économies d'eau et d'énergie dans les usines de production d'eau potable…

Contributions réglementaires

En tant que représentant des industriels auprès des institutions publiques, le SIET travaille avec ces dernières et est force de proposition sur les évolutions réglementaires.

- Le syndicat est notamment un interlocuteur privilégié du Ministère de la santé sur la réforme de la réglementation concernant les piscines publiques, rendue nécessaire par les évolutions technologiques et des connaissances.
- Le SIET est très impliqué sur le sujet des ACS concernant les produits et matériaux en contact avec les eaux destinées à la consommation humaine : il contribue aux évolutions de la réglementation et suit les travaux au niveau européen. Le syndicat a ainsi été moteur sur la publication de plusieurs arrêtés, en collaboration avec le SYNTEAU (syndicat des concepteurs et constructeurs du traitement de l'eau, membre de l'UIE). Les textes concernés sont l'arrêté du 22 juin 2012 concernant les modules de filtration membranaire et l'arrêté du 9 octobre 2012 relatif aux réacteurs équipés de lampes à rayonnement UV.
- Le SIET s'intéresse également à des sujets d'avenir tels que la réutilisation des eaux usées ou le traitement des micropolluants.

Normalisation

Le SIET participe aux travaux de l'AFNOR et contribue à l'élaboration des normes dans le domaine du traitement de l'eau. Le syndicat est par exemple membre de la commission sur les générateurs d'ozone en piscine publique et demandeur d'une nouvelle norme concernant les systèmes de filtration pour piscines publiques.

Rejoigniez-nous !

ABIOTEC Technologie UV · BIO UV Ultraviolet Solutions · Wermi · Cifec · COMAP Solutions for efficiency · OPALIUM · orège · ProMinent · suez · suez · SWAN Analytical Instruments · SYCLOPE Electronique · TROJAN UV Water Confidence · xylem Let's Solve Water

http://www.siet-info.com

Placée sous la responsabilité du préfet Pierre-Étienne Bisch, cette cellule réunira un membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable, un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, une personnalité qualifiée représentant la profession agricole et une personnalité représentant les associations de protection de la nature.
Elle s'appuiera sur l'expertise technique de l'Irstea, de l'Inra, de l'AFB et du Cerema ainsi que sur les services de l'État.
Elle devra s'attacher à promouvoir une gestion durable des ressources en eau afin de résorber durablement les situations récurrentes de tension hydrique. Suites aux épisodes de sécheresses récurrents observés cet été, Nicolas Hulot et Stéphane Travert avaient présenté plusieurs propositions d'actions parmi lesquelles la réalisation de projets de stockage hivernal de l'eau, la réutilisation des eaux usées traitées, l'élaboration d'un nouveau plan d'adaptation au changement climatique ou encore le développement d'une agriculture plus économe en eau. ■

Aqua-Valley se fixe un programme d'actions ambitieux

Né juste avant l'été de la fusion du Pôle Eau avec les clusters occitans Swelia et WSM (Water Sensors & Membranes), le pôle de compétitivité Aqua-Valley a organisé au mois de septembre dernier une journée de réflexion stratégique rassemblant une centaine de représentants de la nouvelle entité. Objectif: bâtir un programme d'actions ambitieux autour de l'innovation et de l'accompagnement des entreprises à l'international.

Cette journée a permis de dégager plusieurs axes de travail, dont celui de la réutilisation des eaux usées traitées. L'objectif est de contribuer à la consolidation de la filière française de l'eau, réputée, innovante et dynamique, avec une programmation d'animations orientées vers les usages. Problème: en matière de Reuse, la France accuse désormais un retard important, du fait, notamment, de blocages réglementaires persistants. « *L'Australie, Israël, l'Espagne ou encore Singapour ont développé très tôt des technologies de Reuse, parce qu'ils n'avaient pas d'autres choix*, a ainsi souligné Sylvain Boucher, Président d'Aqua-Valley. *Beaucoup d'entreprises françaises ont dû exporter ces solutions sans jamais pouvoir les utiliser en France, sauf dans des cas extrêmement précis et contrôlés* ». Ces blocages sont bien connus: ils sont liés à une certaine frilosité en matière de risques sanitaires et au postulat désormais erroné selon lequel il n'y aurait pas, en France, de problème de disponibilité en matière de ressource. Un projet ambitieux lié à la réutilisation d'eaux usées traitées pour le secteur agricole, a pu cependant être monté en Occitanie, dans le cadre de la procédure France Expérimentation qui permet de tester des innovations. Ce projet, baptisé Smart-FertiReuse, vise notamment à développer et mettre en œuvre à une échelle industrielle, un outil de pilotage d'irrigation des parcelles agricoles. Les filières développées, gérées par cette solution de pilotage intelligente de la fertilisation, permettront de complémenter l'eau d'irrigation en nutriments, en fonction de la composition des apports provenant des effluents traités et des besoins de la culture. Cette solution de pilotage sera contrôlée par un système automatisé basé sur des outils d'aide à la décision et des capteurs innovants connectés, pilotés par des algorithmes calibrés. Ce projet doit aussi permettre de construire des modèles intégrés d'évaluation des risques sur la santé humaine (QMRA), économique (ACB), environnemental (ACV) et organisationnel en Reuse qui seront comparés aux filières conventionnelles. Il s'inscrit dans le prolongement d'une plateforme de normalisation montée par le Pôle Aqua-Valley en 2016 et pilotée par l'AFNOR et à laquelle une quarantaine d'acteurs (collectivités, entreprises et scientifiques) ont participé, dans le but de faire évoluer la réglementation en démontrant l'absence de risques sanitaires. Mais en attendant cette hypothétique évolution réglementaire, les tomates marocaines et les avocats israéliens restent en vente libre dans les supermarchés sans que les maraîchers français ne puissent utiliser les mêmes technologies interdites par la réglementation. Comprenne qui pourra…
Les membres d'Aqua-Valley ont par ailleurs décidé d'intensifier les actions d'ouverture à l'international dans le cadre du réseau

DR

Bien que répandue dans le monde, la réutilisation des eaux usées traitées reste très limitée en France. Elle pourrait pourtant faire l'objet de nombreux usages parmi lesquels l'irrigation des cultures, l'arrosage des espaces verts, ou encore le nettoyage des équipements en milieu urbain.

EN BREF

• ***Guide l'élu local*: Ce guide actualisé consacré aux services du cycle de l'eau détaille le champ des différents services et leurs interdépendances, les rôles et obligations des collectivités organisatrices, de l'État et des entreprises délégataires. L'actualisation porte sur les conséquences et modalités de la réforme territoriale, de la nouvelle compétence GEMAPI, de la gestion des eaux pluviales et des nouvelles règles en matière de contrats de concessions. Il est téléchargeable gratuitement à l'adresse: http://www.fnccr.asso.fr/**

• ***Micropolluants*: L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse vient de lancer un appel à projets en direction des collectivités qui réalisent des campagnes de recherche et réduction des substances dangereuses pour l'eau (RSDE). Doté de 4 M€, cet appel à projets a pour objectif de mieux connaître les émissions de micropolluants des stations d'épuration d'une capacité supérieure à 10000 EH. http://www.eaurmc.fr/rsde**